



CSLM – Section athlétisme

Informations pour la saison 2026-2027

1. Inscriptions

Pour la saison 2026-2027, les athlètes seront répartis en 3 groupes :

- Groupe des petits : année de naissance 2019 à 2017
- Groupe des moyens : année de naissance 2016 à 2014
- Groupe des grands : année de naissance jusqu'à 2013

Reprise des entraînements : **vendredi 28 août 2026 pour tous les groupes**

Les 3 premiers entraînements de chaque groupe sont des entraînements d'essai pour les nouveaux inscrits. A la fin de cette période, les athlètes et/ou les entraîneurs peuvent décider de confirmer ou non l'inscription.

En confirmant leur inscription, les athlètes s'engagent à participer aux entraînements et à un minimum de 6 compétitions pour toute la saison 2026-2027, ainsi que respecter la charte de l'athlétisme (en annexe au présent document).

2. Entraînements

Les entraînements sont obligatoires et se déroulent durant les périodes scolaires (pas d'entraînements en principe durant les vacances).

- Groupe des petits : 1 entraînement par semaine
 - Vendredi de 17h30 à 18h45
- Groupe des moyens : 2 entraînements par semaine
 - Lundi de 18h30 à 19h45 (groupe de course et/ou renforcement)
 - Vendredi de 18h50 à 20h20
- Groupe des grands : 3 entraînements par semaine
 - Lundi de 18h30 à 19h45 (groupe de course et/ou renforcement)
 - Mardi de 18h30 à 20h30
 - Vendredi de 18h50 à 20h20

Nous demandons aux athlètes de venir en principe **à tous les entraînements prévus** (2 entraînements pour le groupe des moyens, 3 entraînements pour le groupe des plus grands).



En cas d'absence à un entraînement, nous vous prions **d'excuser les athlètes le jour de l'entraînement avant 13h00** afin de pouvoir organiser au mieux les entraînements. Merci de penser aux entraîneurs !

Nous vous remercions de votre ponctualité afin de ne pas perturber les entraînements !

Entraînements d'hiver :

- Entre les vacances de la Toussaint et de Pâques, les entraînements se déroulent partiellement en salle. Il est nécessaire de prévoir une paire de baskets pour l'extérieur et l'intérieur. Les entraînements commencent à l'heure : merci d'arriver au moins 5 minutes avant le début de l'entraînement pour avoir le temps d'adapter sa tenue.
- Pour les groupes des grands et des moyens, les entraînements du lundi se dérouleront uniquement en extérieur et seront réduits à 1 heure (18h30-19h30). Il faut prévoir également une lampe frontale et un gilet réfléchissant pour chaque entraînement.

3. Charte de l'athlétisme

Les athlètes et leurs parents sont tenus de respecter la charte de l'athlétisme, qui se trouve en annexe. Le but de cette charte est d'assurer un environnement d'entraînement sain, inclusif, favorable au développement des athlètes et respectueux de l'engagement des entraîneurs.

4. Participations aux courses et meetings

Les athlètes doivent participer au minimum à 6 compétitions par année.

Un planning des courses et compétitions est disponible sur notre site web (<https://www.cslm.ch/agenda-2/>) : n'hésitez pas à inscrire les courses/compétitions qui vous concernent dans votre agenda !

Notre club participe à :

- Diverses courses à pied (ou cross en hiver)
- Différents types de meetings :
 - Visana Sprint : (<https://www.visanasprint.ch/fr/>)
 - Mille Gruyères (<https://www.mille-gruyere.ch/fr/>)
 - UBS Kids Cup (<https://www.ubs-kidscup.ch/fr/pour-les-participants/pour-les-participants>)
 - Courses de relais
 - Compétition en équipe : UBS Kids Cup Team (<https://www.ubs-kidscup.ch/fr/ubs-kids-cup-team/accueil>)



La participation aux meetings de qualification pour les compétitions de sprint, 1000 mètres et UBS Kids Cup, seront proposées par le club au printemps. Merci de noter à l'avance les dates des finales cantonales, au cas où vous/votre enfant se qualifie lors des meetings locaux. Les finales cantonales se déroulant en général entre mi-juin et début juillet, il est souvent plus simple d'annuler une date en cas de non qualification, que d'en ajouter !

Les frais des courses et meetings suivis par les entraîneurs sont pris en charge par le club. En cas d'absence à une compétition après l'inscription, les frais devront en revanche être remboursés au club.

5. Communication

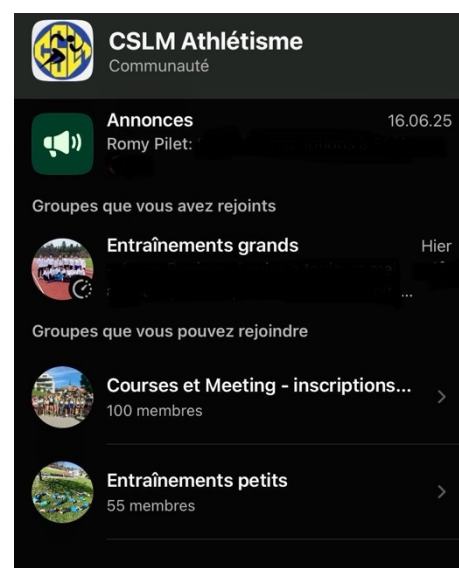
En tout début de saison, les nouveaux inscrits (parents et/ou enfant selon l'âge) seront ajoutés à la communauté WhatsApp « CSLM Athlétisme », qui comprend différents groupes, par lesquels toutes les informations utiles des entraîneurs ou du comité sont transmises.

Une fois que vous êtes dans la communauté, vous recevrez automatiquement les informations dans le groupe « Annonces », qui concernent tous les membres de la communauté.

Ensuite vous avez la possibilité de rejoindre différents groupes de la communauté. Vous voyez séparément les groupes que vous avez déjà rejoints, respectivement ceux que vous pouvez rejoindre (voir exemple ci-contre)

Il convient de rejoindre les groupes suivants :

- Groupe « Entraînements » qui correspond à votre groupe d'athlètes (petits, moyens, grands) : sur ce groupe sont diffusées les informations relatives aux entraînements. C'est également dans ces groupes qu'il convient de s'excuser impérativement avant 13h00 en cas d'absence aux entraînements.
- Groupe « Courses et Meeting » qui permet de transmettre les informations relatives aux compétitions (inscriptions, plannings, etc..)



Nous laissons ceux qui changent de groupe d'entraînement d'adapter leur inscription aux groupes WhatsApp en conséquence.

6. Équipements

Il sera possible de commander, pour ceux qui le souhaitent, des trainings aux couleurs du club en début de saison. Les informations suivront.



Nous disposons d'un stock de liquettes/tops pour les courses et meetings, qui peuvent être acquises lors de la séance d'information des parents (prix entre 40 et 50 frs selon les modèles/tailles).

Si vous avez des équipements trop petits à remettre ou si vous cherchez quelque chose, n'hésitez pas à vous inscrire au groupe Whatsapp « Bourse Athlétisme » pour y passer vos annonces.

7. Camps d'entraînement

Des camps d'entraînement seront organisés **durant les vacances de Pâques** pour chacun des groupes. Les informations suivront.

8. Badges d'athlétisme

Les badges récompensent les progrès des athlètes, à l'instar des ceintures de couleur dans divers arts martiaux. Les conditions d'obtention sont présentées sur notre site web (<https://www.cslm.ch/badges-athletisme/>). Généralement, un badge nécessite un âge minimal ainsi que la réussite d'un test organisé plusieurs fois par an auquel l'athlète est libre de se présenter (ou non) autant de fois qu'il le souhaite. Ces tests ne mesurent JAMAIS la performance pure, mais toujours la maîtrise technique des différentes disciplines. Aussi, pour qui s'applique à l'entraînement et effectue correctement les exercices, ces tests ne sont, la plupart du temps, qu'une simple formalité.

9. Cotisation, licence

Le prix des cotisations au CSLM sont les suivants (prix par athlète) pour la saison 2026-2027 :

CSLM cotisations athlétisme

Cotisation, Actif (+ 20 ans) sans compétitions	100,00
Cotisation, Actif (+ 20 ans) avec compétitions	180,00
Cotisation, Actif (- 20 ans) avec compétitions	75,00
Cotisation, membres amis (non actif)	30,00

En plus de la cotisation au CSLM, la licence de Swiss Athletics est obligatoire pour participer aux meetings. Elle coûte 60 ou 120 CHF selon la catégorie d'âge, et est valable pour une **année civile**. Dès la catégorie U16 il faut également s'acquitter de la carte de membre Swiss Athletics. Voici les prix 2026 à titre informatif :



Catégories et prix des licences 2026

Catégorie	Année de naissance	Carte Membre	Licence
U10	2017 et plus jeune	Gratuite	CHF 60
U12	2015/2016	Gratuite	CHF 60
U14	2013/2014	Gratuite	CHF 60
U16	2011/2012	CHF 80	CHF 60
U18	2009/2010	CHF 80	CHF 60
Dès U20	2007 et plus âgés	CHF 80	CHF 120

Les meetings débutant généralement au printemps, les parents seront informés de la procédure pour commander les licences en temps voulu (début 2027).
Pour les nouveaux inscrits : la licence sera à acquérir début 2027. Si vous avez une licence 2026 dans un autre club, merci de nous l'annoncer afin d'effectuer le transfert.

10. Participations aux évènements du club

Le CSLM est un club sportif associatif, rendu possible par l'engagement de bénévoles. **Nous avons besoin de l'appui de tous les membres pour faire vivre le club !**

Le CSLM organisera certaines compétitions au Mouret ou à Marly, et aura besoin du soutien des familles pour encadrer les épreuves. Nous demandons une participation des familles pour l'organisation d'au moins 2 évènements par saison en tant que bénévole.

Il s'agit d'assurer des tranches horaires pour la tenue de postes divers comme par exemple : chronométrage des courses, bac de saut en longueur, épreuve de saut en hauteur, pistes de lancer de balle, buvette, suivi des résultats... Nous aurons également besoin de soutien pour l'organisation du camp des petits, qui se déroule au Mouret, pour le loto annuel ou d'autres manifestations.

Nous vous remercions de faire bon accueil à nos sollicitations !

11. Agenda

Nous vous prions de noter :

- **Vendredi 25 septembre 2026 (durant les entraînements): Séance d'information des parents, présence d'un parent par famille obligatoire!**
- Vendredi 20 novembre 2026 : Assemblée Générale du CSLM (toutes les sections)
- Les meetings de qualification UBS Kids Cup à Marly/ au Mouret se déroulent en principe entre mi-mai et début juin.
- Le CSLM recherchera des bénévoles pour aider à l'organisation **des Girons de la jeunesse au Mouret du 23 au 27 juin 2027**
- Le CSLM accueillera par ailleurs la Finale cantonale UBS Kids Cup (la date sera fixée d'ici la fin de l'année 2026). Pour cette manifestation cantonale, nous aurons besoin d'au moins 1 représentant par famille (même si votre enfant n'est pas qualifié)!



Plus d'informations seront communiquées lors de la **séance d'informations des parents du 25 septembre 2026**, à laquelle la participation est obligatoire.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse athletisme@cslm.ch ou consulter le site internet du club : <https://www.cslm.ch/>

Salutations sportives

Le comité de la section Athlétisme



Annexe :

Charte de l'athlétisme

Au CS Le Mouret, chacun a le droit à un environnement d'entraînement sain, inclusif et bénéfique à sa santé, à son bien-être et à son développement. En contrepartie, chaque athlète du club est tenu de...

- Participer à tous les entraînements, à moins d'un empêchement majeur.
- Annoncer une éventuelle absence au plus tard 6 heures avant le début de l'entraînement en mentionnant la raison de l'absence.
- Participer au minimum à 6 compétitions par année.
- Venir aux entraînements et aux compétitions à l'heure et correctement équipé.
- Être respectueux envers les autres athlètes et les entraîneurs et obéir à ces derniers.
- Donner le meilleur de lui-même aux entraînements et aux compétitions,
- Prendre soin du matériel mis à disposition par le club,
- Pour les athlètes (ou membres de leur famille), participer, en tant que bénévole, à minimum 2 événements organisés par le club (tranches horaires lors de meetings, loto, camp...).

Le non-respect d'un ou plusieurs de ces points sera signalé aux parents et à l'athlète. Sans une évolution positive de la situation après avertissement, le club se réserve le droit de mettre un terme à la participation de l'athlète aux entraînements.